



Interpellation : un chauffage au bois pour la cantine du Châtaignier et non pas au gaz

Dans le cadre du préavis N°04/2022 le conseil communal a accordé un crédit de construction pour la construction d'une nouvelle cantine sur le site du Châtaignier avec une date envisagée de réalisation en décembre 2022. Aucune chauffage fixe n'est prévu dans ce projet pour un bâtiment avec une durée de vie espérée à plus de 30 ans. Un chauffage d'appoint au gaz (très probablement) que les organisateurs devront mettre en place sera nécessaire pour la période froide.

Lors du conseil communal du 7 novembre, un retard sur la réalisation de cette cantine a été annoncé.

L'échéance très courte et contraignante de décembre était imposée par la volonté de célébrer la Fête de la St-Nicolas dès l'année 2022 dans ce nouveau lieu. Dès lors avec le retard, il n'y a moins de contrainte temporelle à court terme. D'autre part la situation géopolitique et climatique est ce qu'elle est, c'est-à-dire extrêmement préoccupante.

Au vu de ce qui précède, une modification de projet afin d'intégrer un chauffage au bois (ou autre alternative durable) semble nécessaire.

Le Mont-sur-Lausanne, le 28.11.2022

Mathieu Roulet et consorts, pour le Mont Citoyen